



X



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus
pour l'Enseignement Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie.....	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	14
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	14
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	15
2.3. A des fins de visibilité.....	15

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Le CIRFAP (Centre Interrégional de Formation Alternée en Plasturgie) forme des apprentis en alternance en plasturgie des niveaux I à V. Tous nos apprenants sont des apprentis qui alternent des périodes au centre de formation avec des périodes en entreprise.

L'objectif du CIRFAP en participant au programme Erasmus + est de permettre au personnel et aux apprentis d'effectuer des activités de mobilité de stage dans des entreprises européennes de plasturgie.

Le bénéfice de la réalisation de ces stages est double. Ces stages permettent aux apprentis et personnel d'acquérir de nouvelles compétences mais aussi d'apporter aux entreprises d'accueil un échange de bonnes pratiques, une aide

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

concrète à l'organisation, la production et la gestion des aléas et offrir ainsi à tous les participants une dimension européenne à la pratique de la plasturgie.

Les apprentis en BTS EPC (EuroPlastics et Composites) ont la possibilité d'effectuer un stage de deux mois dans une entreprise européenne lors de la deuxième année de leur formation. Ce stage est validé par un équivalent européen à leur diplôme. Cela leur permet d'acquérir une vision plus large de la profession et leur facilite grandement leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, convaincus des bénéfices de la mobilité, nous avons œuvré pour inclure un stage obligatoire de trois mois dans une entreprise de plasturgie européenne dans le cursus des apprentis en école d'ingénieur (INSA).

La pratique de ces stages a déjà permis la création d'un réseau à travers toute l'Europe, réseau que nous souhaitons étendre. La plasturgie est un secteur résolument européen avec des échanges permanents entre laboratoires de recherche, fournisseurs de matières premières, fabricants et clients. Il semble tout naturel que la formation soit partie intégrante de ces échanges afin que chacun puisse bénéficier des connaissances et dernières avancées du secteur. L'objectif est d'assurer un réseau de partenaires de la profession à la fois pour la modernisation du CIRFAP et pour l'avenir professionnel des jeunes en formation.

Le CIRFAP est dans une démarche d'amélioration et de modernisation continue. Une cellule d'innovation pédagogique a été créée en 2018 et sur l'année scolaire 2019-2020 ont été mis en place des parcours individuels de formation afin de permettre aux apprenants d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à leur futur métier à leur rythme. La formation se passe à la fois en présentiel et en distanciel et grâce à une plateforme LMS, les apprenants ont accès en permanence à des supports de cours numériques et interactifs.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Nous souhaitons poursuivre et développer des mobilités de stage dans des entreprises de plasturgie européennes pour le personnel et les apprentis du CIRFAP.

Pour cela un comité de pilotage a été formé et un référent mobilité désigné, une base documentaire a été créée et est enrichie régulièrement afin d'encadrer les mobilités de stages engagées.

Les stages concernent particulièrement nos apprentis préparant un BTS EuroPlastics et Composites, seul BTS technique en France proposant une option européenne. La dimension européenne de cette formation est assurée par une préparation linguistique et culturelle approfondie et par la possibilité de réaliser un stage européen de deux mois lors de la deuxième année de formation. Nous promovons ces stages depuis la création de cette option en 2006. Nous incitons et accompagnons tous les ans les apprentis inscrits dans nos sections et souhaitons à l'avenir augmenter le nombre de ces mobilités.

Par ailleurs, depuis 2019, les élèves en école d'ingénieur par apprentissage (INSA) ont dans leur cursus un stage obligatoire dans une entreprise européenne de plasturgie

autre qu'en France. Notre objectif est de les accompagner dans leurs démarches, les faire bénéficier de notre réseau d'entreprises pour trouver le partenaire qui correspond le mieux à leur profil, à leur projet et à leurs compétences professionnelles.

Le CIRFAP a la volonté de développer un réseau européen de professionnels de la plasturgie et souhaite œuvrer en ce sens en favorisant les stages des apprentis.

La promotion de ces stages se fait par une communication régulière sur les modalités de réalisation et un accompagnement individuel très soutenu dès que un apprenti a émis le souhait de participer. Nous aidons ainsi chaque apprenti à structurer son projet, communiquer sur son projet auprès de son entreprise d'apprentissage, trouver une entreprise d'accueil, compléter les documents administratifs inévitables au stage (contrat, assurances, couverture sociale, ..). Nous l'aidons aussi à organiser sa vie dans le pays d'accueil : chercher un logement, s'assurer des déplacements entre la résidence et le lieu de stage, s'informer sur les réseaux existants permettant de rencontrer d'autres expatriés, faire un budget prévisionnel pour s'assurer de la viabilité financière du projet, etc.

Une préparation linguistique et culturelle est proposée en amont, en plus des cours fournis par OLS.

Afin de mieux nous connaître, renforcer les liens entre notre institution et nos partenaires et nous assurer du bon déroulement et de la qualité des stages, des formateurs du CIRFAP se rendent chaque année dans des entreprises européennes qui accueillent des apprentis.

De plus, la stratégie institutionnelle du CIRFAP étant de créer et participer à un réseau européen des professionnels de la plasturgie, le personnel est aussi encouragé à participer à des mobilités de formation. Ainsi, chaque année, des membres du personnel suivent une formation spécifique dans une entreprise de plasturgie européenne, formation qui répond à un besoin de spécialisation et qui bénéficie ensuite aux apprentis, les cours étant enrichis de l'expérience et des connaissances acquises lors de ces formations.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Chaque année, des jeunes choisissent de faire un BTS des Industries Plastiques Europlastic parce qu'ils souhaitent faire le stage européen proposé. Le secteur de la plasturgie est un secteur en tension pour lequel la pénurie de techniciens qualifiés se fait durement sentir. C'est pourquoi le taux d'intégration dans la vie active après le BTS est extrêmement élevé. Il est de notre rôle de recruter et former les futurs professionnels du secteur. Leur permettre de faire un stage européen est un élément de motivation très fort non seulement pour intégrer cette formation mais aussi pour inciter les apprenants à poursuivre dans cette voie. Notre objectif est donc de généraliser et pérenniser la pratique des stages européens.

Afin d'évaluer quantitativement et qualitativement les mobilités engagées, nous avons à disposition différents indicateurs.

Chaque année, nous évaluons le nombre de candidats et le nombre de stages effectifs, ce qui nous permet de comparer d'un programme à l'autre le taux de réalisation et les freins à la mobilité, cela nous permet d'apporter des solutions pour l'exercice suivant.

Chaque année aussi est réalisé un sondage auprès de tous les apprentis ayant obtenu leur diplôme l'année précédente afin d'évaluer le taux d'insertion professionnelle ainsi que celui des poursuites d'études.

Enfin, l'organisation et le suivi individuel des stages permet de développer avec l'apprenant une relation privilégiée qui conduit très souvent le jeune à garder contact avec le centre de formation, et c'est de manière plus informelle aussi que nous pouvons qualifier l'impact très positif de la pratique des stages sur la carrière professionnelle des jeunes que nous formons.

Chaque stage fait l'objet d'une évaluation par le tuteur opérationnel de l'entreprise d'accueil. De plus chaque stagiaire doit rédiger un rapport et faire une soutenance orale devant un jury de la profession. Cette soutenance fait l'objet d'une note comptant pour le diplôme préparé et assure l'obtention d'un équivalent européen au diplôme délivré par la Fédération européenne de plasturgie EUPC (European Plastic Converters).

De plus, les stagiaires bénéficiant d'une bourse Erasmus évaluent leur stage dans le rapport Erasmus auquel nous avons accès. Tous ces indicateurs nous permettent donc d'évaluer qualitativement et quantitativement les mobilités réalisées.

Les membres du personnel ayant réalisé une mobilité sont amenés à rédiger un rapport Erasmus et à rapporter aux collègues de leur spécialité l'expérience vécue, les connaissances acquises et cela est ensuite "réinjecté" dans les cours dispensés aux apprentis.

La qualité de la mise en œuvre des stages est assurée par la standardisation des pratiques. Nous avons développé une banque de documents supports pour chaque étape de la mise en place des mobilités. Ce sont donc les mêmes documents qui sont utilisés par les acteurs de la mobilité, ce qui permet un traitement équitable des candidats et un même degré d'excellence dans l'accompagnement. Ces documents sont mis à jour régulièrement afin de s'adapter aux évolutions du programme et en assurer ainsi la pérennité.

Veuillez trouver ci-dessous le calendrier des évaluations de stage.

N – 6 mois	N- 1 mois	N	N + 1 semaine	N+ 2 semaines	N+1 mois	N + 6 mois
------------	-----------	---	---------------	---------------	----------	------------

<p>-analyse des indicateurs du programme précédent</p>	<p>- Vérification des documents administratifs – vérification de la viabilité du projet</p>	<p>-Suivi téléphonique et par courrier électronique des stagiaires -Contacts avec les tuteurs industriels des entreprises d'accueil -visites</p>	<p>- retour évaluation de stage tuteur -rapport de stage Erasmus -rapport de stage académique</p>	<p>- soutenance orale</p>	<p>-clôture du projet - évaluation quantitative -listing des freins à la mobilité</p>	<p>-enquête d'insertion professionnelle/poursuite d'études</p>
--	---	--	---	---------------------------	---	--

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Les mobilités organisées dans le cadre de Erasmus + sont présentées à l'ensemble des apprentis en formation dans chacun de nos établissements ainsi qu'à l'ensemble des membres du personnel enseignant et administratif sans discrimination. Tous les candidats sont ensuite accompagnés dans la mise en œuvre de leur projet sans discrimination d'aucune sorte. Le processus fait l'objet d'un mode opératoire interne qui assure que chaque étape est traitée équitablement.

Tous les candidats sont suivis individuellement par le référent mobilité de l'établissement. Cela permet de détecter tout frein à la mobilité, qu'il soit financier, psychologique ou matériel et de pouvoir proposer une aide individuelle adaptée.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

L'initiative de la carte d'étudiant européenne est dans la continuité de notre démarche de dématérialisation et numérisation des démarches. Nos apprenants étant en apprentissage, ils passent la majorité de leur temps en dehors de nos murs. Nous privilégions déjà les contacts et les rendus numériques. Nous avons pu remarquer une bien meilleure efficacité dans le retour de documents depuis que cela est possiblement numériquement (le rapport de stage Erasmus par exemple, les démarches OLS). C'est pourquoi il sera demandé à chaque stagiaire de télécharger l'application mobile Erasmus + dès la réalisation du projet 2021. De plus, une présentation de la carte d'étudiant européenne sera faite à l'ensemble des apprentis ayant un projet de mobilité et tout sera mis en place pour leur permettre de l'obtenir dès que cela sera possible.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Le CIRFAP se montre particulièrement sensible à la question de l'environnement. Il s'est ainsi engagé activement dans la protection de l'environnement par la création d'une licence et d'un master en éco-conception et matières plastiques.

Des cours de sensibilisation sont donnés à tous les niveaux de nos formations.

Cette démarche est aussi relayée auprès des entreprises. Les apprentis sont donc sensibilisés à ce sujet et connaissent les démarches à adopter: réduction des déchets de production, tri et recyclage et revalorisation des rebuts, ... Le projet qu'ils doivent mettre en œuvre dans leur entreprise d'accueil européenne lors de leur stage comprend cette dimension de protection de l'environnement. Chaque mobilité fait l'objet d'un projet de stage qui est une application concrète de ces principes ainsi diffusés à travers l'Europe.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Pour nos apprentis qui partent en stage européen, c'est souvent une toute première expérience en dehors de la France, dans des pays vers lesquels ils ne se seraient peut-être pas tournés autrement. Outre la préparation linguistique et Culturelle qui leur est apportée avant leur départ, aller à la rencontre des autres, partager leur quotidien, tout particulièrement dans un cadre professionnel cassent les préjugés, mettent en avant les points communs, unifient les bonnes pratiques et font apprécier les différences. En cela, les expériences européennes font des stagiaires des citoyens plus ouverts sur l'Europe, plus tolérants, plus curieux et plus conscients des enjeux d'une Europe unie et solidaire.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Le CIRFAP ne pratique pas de mobilité étudiante -période d'étude.

La période de stage fait l'objet d'une évaluation comptant pour le diplôme final préparé. Il s'agit souvent d'une Unité d'Enseignement à part entière évaluée par un rapport de stage et une soutenance orale. Le nombre de crédits ECTS alloués est spécifié dans la maquette de chaque diplôme.

Dans le cas particulier du BTS Euro Plastics et Composites, le stage européen est une option au diplôme, valorisée également par un équivalent au diplôme délivré par la Fédération européenne de plasturgie EUPC (European Plastic Converters).

Tous les stagiaires (apprentis et personnel) bénéficient d'un passeport Europass récapitulant les aptitudes obtenues et appliquées lors de leur période de stage et de leur formation.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Chaque année, le personnel pédagogique et administratif est invité à participer au programme de la mobilité du personnel. Les candidats sont accompagnés par le référent mobilité européenne pour concevoir et rédiger leur projet de mobilité (partenaire, mission, convention, quotidien, ...). Les projets sont examinés par le comité de pilotage qui accorde la mobilité, sans discrimination.

A leur retour les participants sont invités à partager leur expérience avec leurs collègues.

Ils bénéficient par ailleurs d'un Europass.

Un programme d'application des aptitudes acquises est mis en place à leur poste de travail et les contacts pris pendant l'échange sont entretenus ou développés.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Les activités de stage européen sont mentionnées dans toutes les plaquettes et littérature liées aux diplômes préparés.

Un affichage permanent le rappelle ainsi que le site web de l'établissement.

www.cirfap.com

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Le mode opératoire appliqué pour l'organisation des mobilités pour les apprenants et le personnel du CIRFAP garantit une adhésion et un strict respect des principes de la charte Erasmus.

Les mobilités sont proposées à tous les apprenants concernés et au personnel enseignant et administratif sans discrimination et la sélection des candidats se fait en toute transparence.

Toutes les mobilités effectuées font l'objet d'une reconnaissance par l'obtention d'ECTS, d'un Europass ou d'un équivalent européen au diplôme.

La qualité des activités de mobilité est évaluée à chaque étape de sa mise en place.

Un effort particulier est apporté pour la numérisation des échanges.

Les projets de stage et de formation du personnel revêtent une dimension de protection de l'environnement.

Une préparation linguistique et culturelle est apportée pour sensibiliser à la citoyenneté européenne.

L'organisation des mobilités est entièrement cadrée en amont et assure aux candidats un départ en toute sécurité (logement, transport, assurances, etc.)

Le suivi des stagiaires est assuré durant toute la durée de la période de mobilité, conjointement par un tuteur industriel dans l'entreprise d'accueil et par le référent mobilité en France par mail et téléphone. Il peut aussi faire l'objet d'une visite.